



LES CONSEILS PRÉVENTION du Sstrn⁺

LEPTOSPIROSES & MILIEU DE TRAVAIL

QU'EST-CE QUE LA LEPTOSPIROSE?

- C'est une maladie transmise par les rongeurs (porteurs sains) ou par les porcs, bovins et chiens (malades).
- La transmission se fait par contact avec les urines des animaux ou l'eau souillée, sur une peau lésée ou par les muqueuses et les yeux.

SYMPTÔMES DE LA MALADIE

- Syndrome grippal (fièvre, frissons...)
- Secondairement risque de complications (atteinte du foie, des reins, des poumons, du cœur et des méninges)

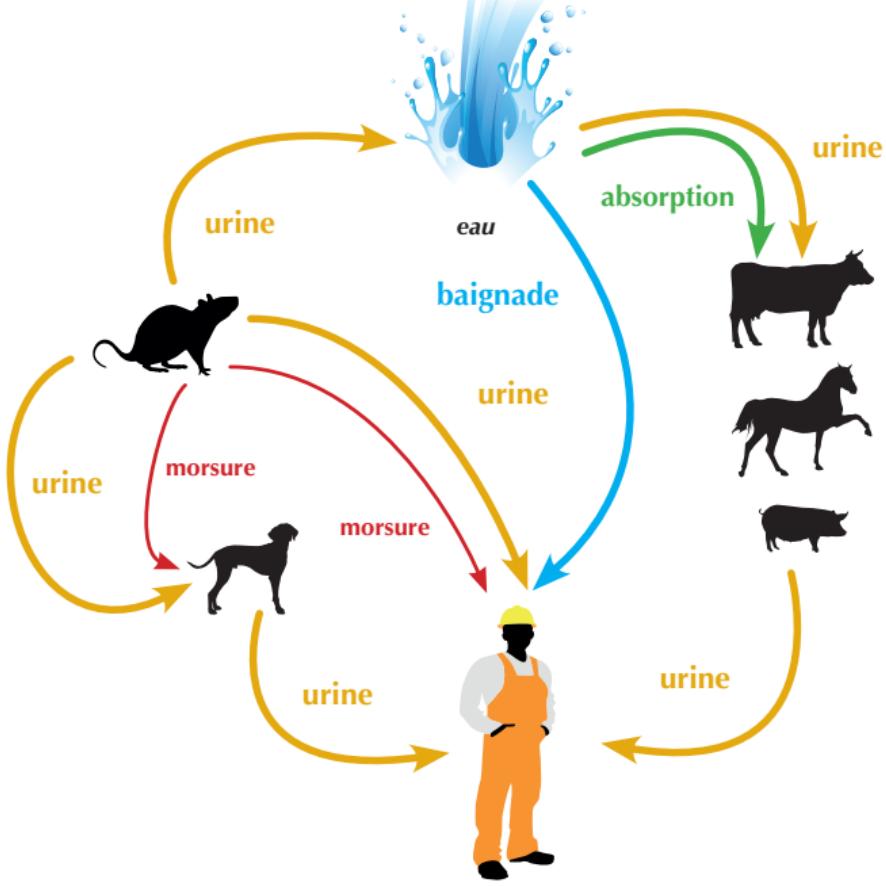
**NE PAS OUBLIER D'
L'INCUBATION**

PRÉVENTION COLLECTIVE

En fonction de l'activité :

- dératisation
- nettoyage
- locaux hermétiques
- cornières inox
- barrières anti-rongeurs
- aménagement des vestiaires
- assèchement des zones de travail
- aération des locaux





D'INFORMER LE MÉDECIN TRAITANT D'UNE EXPOSITION À LA LEPTOSPIROSE. LA PÉIOD DE LATENCE DE LA MALADIE EST DE 10 JOURS EN moyenne.

PRÉVENTION INDIVIDUELLE

En fonction du risque :

- vêtements protecteurs
- bottes
- cuissardes
- gants
- lunettes

Protégez-vous !
Portez vos équipements de protection individuelle.

LES MÉTIERS EXPOSÉS

- égoutiers
- certains personnels des stations d'épuration
- ouvriers d'entretien des voies d'eau
- gardes-pêche, gardes-chasse, pêcheurs professionnels
- pisciculteurs, vétérinaires, personnel d'abattoirs, d'animalerie...

LES LOISIRS EXPOSANTS

- baignade
- kayak, canyoning, rafting
- pêche, chasse,
- sports nautiques
- animaux de compagnie (rats, souris, cobayes...)

E LA POSSIBILITÉ
E,
N MOYENNE.

**Une maladie due à des bactéries,
les leptospires, dont il existe
plusieurs variétés.**

VACCINATION

- protège contre une seule variété de leptospires
- ne dispense pas de protection collective ni individuelle
- décidée au cas par cas, en fonction de l'évaluation des risques avec le médecin du travail



Conduite à tenir en cas d'exposition

- Lavage des mains.
- Désinfection à l'eau potable et au savon de toute plaie ou égratignure.
- Protection par un pansement imperméable.
- Si projection oculaire, laver avec de l'eau potable.
- Éviter tout contact des mains souillées avec les yeux, le nez et la bouche.



Quelques adresses utiles

www.sante.gouv.fr

www.pasteur.fr



plus d'info dans notre
dossier thématique en ligne

Ce document est imprimé sur du papier certifié PEFC/10-32-3010,
par Goubault Imprimeur, La-Chapelle-sur-Erdre (44, France)



Service de prévention et de santé au travail de la région nantaise
2, rue Linné - BP 38549 - 44185 NANTES Cedex 4



toute la prévention sur
sstrn.fr/suivez-nous